

**Auteur :** Liban

**Commission:** Moyen-Orient

**Problématique:** Comment les États membres de l'Union Européenne peuvent-ils peser dans la sortie des conflits au Moyen-Orient et être les initiateurs d'un Agenda pour une Paix durable et une coopération régionale pérenne?

Le Liban, en forme longue la République libanaise, est un État du Proche-Orient. En grande partie montagneux, il partage ses frontières avec la Syrie, Israël et avec Chypre. Beyrouth en est la capitale. Le Gouvernement du Liban est le gouvernement de la République libanaise, en application de la Constitution de 1926, amendée par l'accord de Taëf de 1989. Il est dirigé par le président du Conseil des ministres du Liban, Hassan Diab, depuis le 21 janvier 2020. Par tradition héritée du Pacte national libanais, les gouvernements libanais comptent autant de ministres chrétiens que de ministres musulmans. Très affecté aux plans économique, social, et sécuritaire par le conflit voisin, le Liban est à la fois la victime et l'instrument de la crise syrienne. Au ralentissement de l'activité induit par les liens commerciaux, touristiques et financiers des deux pays, se greffent des conflits civils opposant partisans et opposants à Damas, tandis que le tissu social est éprouvé par l'afflux de réfugiés syriens. Pire, la porosité de la frontière expose aussi le Liban à des tentatives de déstabilisation de Damas qui augurent très mal de la chute éventuelle du régime.

Alors quelle est la position du Liban face au Moyen Orient?

Le 13 avril 1975, avec la fusillade d'un autobus palestinien dans un faubourg de Beyrouth, commencent quinze ans de guerre civile au Liban, aux causes à la fois nationales et régionales. La présence des réfugiés palestiniens est perçue comme bouleversant cet équilibre confessionnel. Pour mettre en perspective cette relation troublée et conflictuelle (intervention de la Syrie dans la guerre civile libanaise entre 1976 et 1989 ; repli des Syriens après 2005 ; relations diplomatiques nouées en 2008-2009), il faudrait remonter déjà aux accords Sykes-Picot de 1916, puis à l'administration française à partir de 1920 (sous mandat de la Société des nations). Partons du début de la guerre civile syrienne, qui a rebattu les cartes dès 2011, sans parler de l'afflux récent des réfugiés syriens : 1,1 million au moins au Liban, (HCR, février 2016), 90 % étant endettés, 70 % vivant sous le seuil de pauvreté. Cela dans un État clientéliste, lacunaire, déficient. Voilà plus de quatre ans que le Liban officiel, du moins en partie, s'efforce par tous les moyens de se distancier de la guerre en Syrie et notamment de son aspect confessionnel. Les intérêts les plus évidents du Liban ont beau être sérieusement menacés, ils sont fous à ne voir dans toute cette guerre des axes livrés au-dessus de leurs têtes.

Plusieurs paramètres expliquent la montée des tensions : les relations avec la Syrie, le problème palestinien et les difficultés politiques internes.

La création du Grand Liban par la France en 1920 est une source de contestation pour les nationalistes tant syriens que libanais, qui revendiquent le rattachement du Liban à la Syrie. Damas cherche de ce fait à contrôler le Liban et exerce diverses pressions qui tendent les relations entre les deux États. De plus, dans le contexte de la guerre froide, le Liban s'étant rangé dans le camp occidental, il refuse d'intégrer la République arabe unie et se distingue par sa liberté d'expression et son économie libérale. Le problème palestinien est consécutif à la guerre israélo-arabe de 1948-1949. Le Liban, intervenu militairement aux côtés des

armées arabes, est concerné pour deux raisons. Tout d'abord, la frontière entre le Liban et Israël fixée en 1920 par les puissances mandataires française et britannique est choisie lors de l'armistice israélo-libanais de mars 1949 comme ligne de cessez-le-feu, et est surveillée par une mission de l'ONU. Ensuite, les réfugiés palestiniens sont accueillis au Liban, et sont répartis dans environ quinze camps près des grandes villes. De 100 000, le nombre des réfugiés augmente après la guerre des six jours de 1967 et après Septembre noir (1970) à 250 000.

Des opérations sont ainsi lancées, à partir du Liban, contre Israël, qui attaque le territoire libanais en représailles. Le but israélien est double : lutter contre les Palestiniens et forcer l'Etat libanais à combattre ces derniers. L'accord du Caire de novembre 1969 reconnaît la présence militaire palestinienne au Liban, en échange de quoi l'OLP reconnaît la souveraineté libanaise. Néanmoins, les répercussions liées à la présence palestinienne sont nombreuses pour le Liban : en dépit de l'accord du Caire, le pays est touché dans sa souveraineté par les actions des Palestiniens et des Israéliens.

Les tensions politiques sont en effet exacerbées par la présence palestinienne au Liban. A ces difficultés politiques s'ajoute l'évolution de la société : le réveil du syndicalisme, la volonté de sortir du communautarisme, tant sur le plan personnel et individuel par la recherche de la laïcité (c'est-à-dire de ne plus être répertorié en fonction de l'appartenance religieuse), que sur le plan du fonctionnement du système politique basé sur la répartition communautaire. Des grèves et des manifestations sont le corollaire à ce contexte troublé et les partis politiques recueillent de nouvelles adhésions. Ils constituent et arment également des milices, comme les Phalanges (ou Kataëb) fondées par Pierre Gemayel.

Pour conclure, le Liban fait tout son possible pour pouvoir s'éloigner de cette guerre, afin d'améliorer aussi la situation du pays.